



# Compte-rendu du comité régional du 27 novembre 2024

**Secrétaire :** Olivier Mimeau

**Présent·es :**

Vincent Beck, Marie-Agnès Binois, Hélène Gagneux, Elise Locatelli, Olivier Mimeau, Lise Malrieu, Odile Maupu, Patricia Rat, Karine Strzepak, Jean Toromanoff.

**Excusé·es :**

Christelle Frodefond, Vanessa Wollensack.

## 1. Convention avec l'INSPE de Bourges.

Hélène présente les éléments de la convention : il ne s'agit plus d'une convention annuelle mais ponctuelle si besoin de salle : il y aurait une location payante à 20 € l'heure soit 60€ la demi journée  
Vincent : Il s'agit d'une position de l'université qui fait pression de façon générale pour que les salles soit louées et non plus mises à disposition.

Hélène pense que nous n'aurons plus de gratuité.

S'en suit une discussion sur les possibilités de faire des formations dans les INSPE voire les collèges et lycées avec gratuité des locaux : l'avenir paraît compliqué.

Pour la journée du 18 janvier à Bourges, Lise propose qu'on trouve un collège qui accueillerait.

Élise demande à son collègue.

On ne donne pas suite à la convention avec l'INSPE en expliquant qu'on a bien compris que ce n'était pas l'INSPE qui rechignait, mais pour nous la régionale cela pose un problème de payer des établissements qui ont les mêmes objectifs de formations.

Olivier demande si cela pose un problème pour la domiciliation de la régionale ?

Hélène répond que ce n'est pas le cas pour le moment, l'INSPE étant plutôt favorable à maintenir le lien.

## 2. Organisation de la journée du 8 mars

Karine présente les dernières recherches : elle a un devis 280€, 200€ + forfait ménage de 80€  
il s'agit de la salle de l'USV : parking, cuisine, 200 chaises et une estrade,

Lise indique que l'estrade devrait être suffisante pour les comédiens car ils/elles sont habitués à s'installer dans divers lieux.

Elle présente les éléments financiers pour la troupe de théâtre. Cela reviendrait à 1585 €

Élise demande comment on fait payer les non adhérents.

Lise propose de mettre un chapeau.

Il faut donc prévoir deux affiches et parler de « libre participation » : une pour le public avec le spectacle, l'autre pour les adhérents avec le programme de la journée. Celui-ci est affiné.

Karine demande si il faut faire une communication particulière sur les lycées de Vendôme ?

Lise indique que le spectacle est plutôt adapté pour les lycéens, à la limite pour des 3°.

On essaie de négocier sans le forfait ménage, on le fera nous-mêmes (sanitaires compris).

APMEP Régionale Centre-Val de Loire

Le secrétaire Olivier Mimeau – 11 Rue du Languedoc – 28 110 Lucé

<https://www.apmep.fr/-Centre-Val-De-Loire>

Affiliée à l'APMEP Française.

Il nous reste des produits d'entretien et du matériel, il suffit de vérifier s'il y a un aspirateur des balais brosses

Élise et Odile rappellent qu'on avait envisagé d'organiser le covoiturage

Vincent répond qu'on met l'adresse de la régionale et qu'Olivier dispatchera au fur et à mesure qu'on reçoit des messages

Il y a aussi l'idée aussi de s'adresser aux gens du département même si ce ne sont que les adhérents

Odile s'occupe des affiches pour le 6 décembre.

Karine confirme à l'USV et essaie d'enlever le forfait ménage, fait imprimer et affiche dans Vendôme et transmet l'info aux collègues profs de maths sur Vendôme, demande un soutien de la mairie de Vendôme pour la communication autour du spectacle,

Vincent signe le devis et Élise envoie l'attestation d'assurance à l'USV de Vendôme,

Éric ira chercher les comédiens à la gare,

Élise met l'info sur X et s'occupe de récupérer l'attestation d'assurance

Lise confirme la compagnie Théâtre et demande aux RMD de diffuser l'info

Patricia demande aux IPR de diffuser dans leur lettre à tous les enseignants,

Matériel : Il faudra un tableau et velleda pour la pièce de théâtre, et un vidéo-projecteur pour la conférence, et un chapeau.

### **3. Divers**

18 janvier à Bourges : 9h30-11h30

- Accueil jusque 10h avec café
- Conférence de 10h à 11h de Jean Toromanoff sur le signe égal
- Puis le signe égal avec des jeux

Lieu : collège Jules Verne de Bourges , allée Samuel Paty

Il y a accord pour financer les frais de déplacement de l'intervenant.

### **4. Prochaines réunions**

Prochaine réunion : jeudi 16 janvier 20h30

Objet : finalisation de l'organisation journée du 8 mars